Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 314

Artikel: Quand les libéraux cogitent
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028598

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Retour au privé

Est-ce un hasard si certaines propositions des années de la grande crise qui a précédé la deuxième guerre mondiale réapparaissent ? « Organisation Industrielle » (10), la revue de l'Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich, publie, en éditorial, dans son numéro d'avril un article du professeur japonais Yujiro Shinoda, de Tokio, intitulé « Faut-il rendre privées les administrations publiques ? » (Privatisierung der öffentlichen Verwaltungen ?). Citons, sans rien y retrancher, le résumé français de l'article : « Dans toujours plus de pays, l'administration publique se révèle inefficace. Occasionnellement, elle pourrait subir — comme dans l'empire byzantin — la mort par asphyxie. L'auteur, vivant au Japon, propose de ne laisser à l'Etat, à l'avenir, que les domaines militaire et diplomatique et d'engager, pour toutes les autres tâches, des organisations privées de prestations de service ».

La NZZ se serrera la ceinture

— La « Neue Zürcher Zeitung », une fois de plus, donne un compte rendu de près d'une colonne de l'assemblée de ses actionnaires. Le tirage a atteint la cote journalière de 100 000 exemplaires. La publicité a baissé, comme dans les autres journaux, et il y en a eu 1272 pages de moins en 1974 par rapport à 1973, ce qui s'est traduit par une baisse de la part des recettes publicitaires (82,2 % contre 83,1 %), une augmentation des recettes brutes provenant néanmoins de la hausse des tarifs. L'exploitation du journal est encore bénéficitaire et l'on a encaissé 9 790 000 francs par les abonnements et la vente au numéro (mais de grosses dépenses d'investissement sont nécessaires pour l'achat d'une nouvelle rotative).

L'UDC soigne sa publicité

— L'Union démocratique du centre (ancien PAB) disposera désormais d'un journal bimestriel « SVP-Bulletin ». Cet organe tire à 12 000 exemplaires. Il n'est pas obligatoire pour les membres du parti, mais le secrétariat espère que ceux-ci paieront volontiers les 5 francs de l'abonnement annuel. Ce journal succède au « Volksblatt » qui était jusqu'ici l'organe interne de la section bernoise et tirait à 10 000 exemplaires (il ne paraît qu'en allemand).

« Der Ring » : trente ans de parution

— Saisissons l'occasion pour signaler un autre journal de parti, mais bilingue : « Der Ring », organe bi-mensuel de l'Alliance des Indépendants (trentième année de parution, prix d'abonnement : 4 francs !).

Quand les libéraux cogitent

Les Congrès de l'Union libérale suisse sont des congrès où l'on pense. Pas de décisions, de motions, de résolutions; de la réflexion. Cette année, à Neuchâtel, c'est le fédéralisme qui a mobilisé les élites libérales.

Un serpent de mer

Beau sujet sur lequel les Suisses se penchent et à propos duquel ils s'écharpent depuis pas mal de décennies. Qui, au fait, aujourd'hui, n'est pas fédéraliste ? Mais quel est le contenu de ces professions de foi ? Là est la question.
Les libéraux voient dans la situation actuelle — difficultés financières de la Confédération — l'occasion rêvée pour les cantons de ressaisir des parcelles de cette souveraineté qui leur a été subrepticement volée par l'Etat central.
Certains d'entre eux accusent : ce sont les organisations économiques centrales — lisez le Vorort, notamment — qui sont responsables de la concentration du pouvoir.
Eclatent alors en plein jour les contradictions libérales, entre les représentants, au sein de ce parti, des bourgeoisies cantonales et ceux des pouvoirs économiques qui se mesurent à l'échelle nationale et surtout internationale.

Les moyens des cantons

Que les cantons reprennent des tâches à leur compte ? Lesquelles ? Ils n'ont même pas les moyens d'assumer les leurs propres... L'assurance-chômage : c'est Berne qui maintenant, de toute urgence, doit édicter des prescriptions; l'aménagement du territoire : avant que la Confédération n'intervienne, seuls quelques rares cantons avaient fait leur travail; les universités : elles auraient pu mourir si l'on avait attendu le premier geste de collaboration volontaire entre elles.

Le prochain congrès...

Pour agir, il faut de l'argent. La Confédération doit se serrer la ceinture. Mais les cantons sont-ils mieux lotis ? Que les libéraux se donnent donc les moyens d'action de leurs cogitations ! Quand leurs représentants dans les parlements refusent systématiquement toutes hausses d'impôts, surtout celles qui visent les plus privilégiés, rien d'étonnant à ce que les cantons ne puissent assumer ces fameuses tâches que Berne «s'arroge» finalement... Alors, Messieurs, un peu de logique ! Prochain congrès : justice et fiscalité. Nous prendrons au sérieux vos cogitations sur le fédéralisme.